

22 octobre 2019



**Votre voix
compte**

INTIMIDATION • CONSULTATION PUBLIQUE

Rédaction

Sous-ministériat des politiques - Familles et enfance, ministère de la Famille

Conception et réalisation infographique

Direction des communications, ministère de la Famille
mfa.gouv.qc.ca/fr/pour-nous-joindre/

Table des matières

Message du premier ministre	4
Messages des ministres	5
Message des adjoints parlementaires	6
Messages des députées de l'opposition	7
Programme préliminaire	8
Rappel des faits.....	9
Objectifs de la consultation.....	11
THÈME 1	
Promouvoir le respect, la bienveillance et la citoyenneté numérique en vue de prévenir l'intimidation et la cyberintimidation.....	13
THÈME 2	
Détecter et intervenir pour rendre les milieux sécuritaires et inclusifs	15
THÈME 3	
Soutenir les actions et améliorer les connaissances.....	17
Renseignements pratiques.....	20
Plan	21
Lieux d'hébergement à proximité.....	22
Liens utiles.....	22

Message du premier ministre du Québec



Au cours des dernières années, des actions concrètes ont été posées pour lutter contre l'intimidation au Québec. Plusieurs mesures ont été mises en place pour prévenir et diminuer ces comportements inadéquats, dont les conséquences peuvent être néfastes tant pour les victimes et leur entourage que notre société.

D'autres défis propres à l'intimidation restent à relever, d'où la nécessité d'actualiser les enjeux auxquels peuvent être confrontés les divers milieux et d'identifier les actions pour y remédier.

Il nous faut sensibiliser davantage l'ensemble de la population à l'importance d'adopter des attitudes et des rapports civiques, inclusifs, égaux et ouverts à la différence. Changer nos comportements au quotidien pour mieux vivre ensemble, dans le respect mutuel. Nous poursuivrons les actions en cours et nous irons encore plus loin, avec vous.

Pour cette raison votre participation à cette journée de consultation est très importante pour moi, mais aussi pour tous les Québécoises et Québécois. Grâce à votre implication, qui s'ajoute à celle de milliers de personnes et d'organismes à travers le Québec, nous ferons en sorte que nos différents milieux de vie soient toujours plus bienveillants et exempts de toute forme d'intimidation.

François Legault

Message du ministre de la Famille



C'est avec fierté que j'ai accepté la responsabilité de la lutte contre l'intimidation, car il s'agit d'un dossier d'une grande importance pour le Québec. Comme il transcende les idéaux politiques, tous les représentants de l'Assemblée nationale s'y sont associés. Cette collaboration contribue à mobiliser la population en faveur d'un Québec toujours plus inclusif et respectueux pour les citoyennes et les citoyens de tous âges.

Malgré les différents gestes posés jusqu'à maintenant, le phénomène de l'intimidation est toujours présent dans notre société. Nous sommes d'ailleurs très préoccupés par les enjeux sociaux liés à l'intimidation et à la cyberintimidation. Il importe que, collectivement, nous trouvions des solutions pour mieux lutter contre l'intimidation.

Aujourd'hui, vous aurez l'occasion d'échanger sur ces sujets et de proposer des pistes de solution. Ensemble, vous identifierez des initiatives à mettre en œuvre à court et à moyen terme pour prévenir davantage l'intimidation et la cyberintimidation. Je suis confiant que les pistes d'amélioration des interventions actuelles auprès des victimes, des témoins et des auteurs d'actes d'intimidation et de cyberintimidation que vous proposerez nous permettront de bonifier nos actions dans le futur.

Je suis convaincu que cette journée sera des plus fructueuses. Je vous remercie de votre apport précieux et je vous souhaite de très bons échanges!

Mathieu Lacombe

Message de la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine



C'est avec plaisir et fierté que je m'associe à la lutte contre l'intimidation. Je suis touchée de voir tous mes collègues de l'Assemblée nationale unir leurs forces pour faire du Québec une société plus inclusive et plus compatissante.

Le monde du sport et des loisirs n'est pas étranger aux problèmes liés à l'intimidation. Trop de tristes histoires nous l'ont prouvé au fil des ans. C'est d'ailleurs l'une des raisons de mon engagement politique. Depuis mon entrée en poste, j'ai travaillé fort pour améliorer l'accessibilité au sport et la qualité de l'expérience que les jeunes et les moins jeunes vivent à travers la pratique sportive et récréative.

En luttant contre l'intimidation, nous encourageons l'adoption de saines habitudes de vie et améliorons le quotidien de nombreux jeunes et moins jeunes, qui méritent ce qu'il y a de mieux.

Je tiens à vous remercier chaleureusement de votre participation à cette consultation. Ensemble, nous pourrions faire de notre collectivité un milieu où il fait bon vivre et où la tolérance et l'acceptation de l'autre régissent nos interactions et marquent nos relations de façon durable et sincère.

Isabelle Charest

Message de l'adjoint parlementaire du premier ministre (volet jeunesse)



Je suis très heureux d'être associé aux travaux menés dans le cadre de la lutte contre l'intimidation au Québec, en ce qui a trait aux enjeux touchant les jeunes. Comme l'ont souligné le premier ministre et le ministre de la Famille, notre gouvernement est fortement préoccupé par la problématique de l'intimidation et de la cyberintimidation. Cette problématique affecte notamment les jeunes qui sont confrontés à des situations pouvant avoir des conséquences.

C'est pourquoi à travers les thèmes abordés dans le cadre de cette journée, une attention particulière sera portée aux jeunes de 12 à 24 ans. Quels sont les moyens à privilégier pour favoriser l'implication des parents pour prévenir l'intimidation et la cyberintimidation chez les jeunes? Comment utiliser les technologies et les médias pour accentuer la prévention de l'intimidation et de la cyberintimidation? Ces questions, et bien d'autres, seront aujourd'hui l'objet de vos échanges. Grâce à votre contribution, nous pourrions mieux répondre aux besoins des jeunes et de leur famille et trouver les meilleures solutions pour enrayer l'intimidation au Québec.

Samuel Poulin

Message de l'adjointe parlementaire du ministre de la Famille



C'est un grand plaisir pour moi d'unir mes forces à celles de mes collègues de l'Assemblée nationale ainsi que des différents acteurs de notre société dans la lutte contre l'intimidation au Québec. Nous entendons poursuivre tous nos efforts en ce sens. Dans ce contexte, une vaste démarche de consultation publique est en cours sur les enjeux actuels en matière de prévention et de lutte contre l'intimidation. Nous voulons prendre le pouls de la population dans son ensemble, tout en accordant une attention particulière au point de vue des jeunes.

Outre la consultation en ligne, nous sommes allés à la rencontre des jeunes et d'organismes qui sont concernés par la lutte contre l'intimidation. Ces rencontres nous ont permis de dégager des préoccupations et des pistes d'action qui sauront alimenter nos échanges aujourd'hui.

Merci encore de votre participation à cette étape charnière de la consultation publique!

Stéphanie Lachance

Messages des députées de l'opposition



OPPOSITION OFFICIELLE

Trop longtemps tolérée, l'intimidation n'est maintenant plus acceptée. Ces gestes, lourds de conséquences, n'ont plus leur place dans la société.

Que ce soit dans le monde réel ou virtuel, dans les écoles, dans les milieux de travail ou auprès de nos aînés, nous avons le droit d'évoluer dans un environnement sain, exempt de toute forme d'intimidation.

Ensemble, nous avons élaboré un premier plan d'action en 2015. Quatre ans plus tard, nous sommes tous réunis pour en faire un autre. Voilà un exemple éloquent de l'importance que nous accordons à combattre ce fléau.

Merci à vous tous de participer à cette journée de consultation, car ensemble, nous sommes plus forts que l'intimidation.

Francine Charbonneau
Députée des Mille-Îles



DEUXIÈME OPPOSITION

L'intimidation est présente dans tous les milieux. Dans les cours d'écoles comme dans les milieux de travail, en ligne ou hors-ligne, tout le monde est concerné, ne serait-ce que comme témoin.

La bonne nouvelle, c'est qu'on fait aussi tous et toutes partie de la solution, et j'ai la conviction qu'on peut identifier ensemble des stratégies innovantes pour que chaque personne puisse vivre dans un milieu de vie respectueux.

Merci de participer en grand nombre à cette consultation nationale!

Christine Labrie
Députée de Sherbrooke



TROISIÈME OPPOSITION

Notre société est de plus en plus consciente des graves effets de l'intimidation et de l'urgence de travailler à contrer ce phénomène. C'est en effet une triste réalité avec laquelle doivent composer chaque jour d'abord et avant tout beaucoup trop de jeunes ainsi que de

nombreuses personnes vivant avec une différence de même que les aînés. Il faut travailler tous ensemble pour prévenir et lutter contre ce grave phénomène et contre la cyberintimidation qui fait des ravages, afin que tous les Québécois et les Québécoises puissent s'épanouir et vivre en paix et en sécurité.

Véronique Hivon
Députée de Joliette

Programme

8 h

ACCUEIL ET INSCRIPTION

8 h 30

OUVERTURE DE LA JOURNÉE
Allocutions d'ouverture

9 h 15

THÈME 1

Promouvoir le respect et la citoyenneté numérique pour prévenir l'intimidation et la cyberintimidation

- Mise en contexte
 - Ateliers par sous-thèmes
-

10 h 15

PAUSE

10 h 30

THÈME 1 (suite)

- Période d'échanges
-

11 h 30

THÈME 2

Intervenir pour rendre les milieux sécuritaires et inclusifs

- Mise en contexte
 - Ateliers par sous-thèmes
-

12 h 30

DÎNER

13 h 30

THÈME 2 (suite)

- Période d'échanges
-

14 h 45

THÈME 3

Soutenir les actions et améliorer les connaissances

- Mise en contexte
 - Ateliers par sous-thèmes
 - Période d'échanges
-

15 h 45

PAUSE

16 h

THÈME 3 (suite)

- Période d'échanges
-

17 h 15

MOTS DE CLÔTURE

17 h 30

FIN DE LA JOURNÉE

Rappel des faits

Le 18 novembre 2015, le gouvernement du Québec a présenté le Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 *Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée* (Plan d'action).

Ce Plan d'action est le fruit d'une consultation et d'une démarche participative non partisane réunissant des membres de chaque parti politique représenté à l'Assemblée nationale.

Depuis son lancement, plusieurs initiatives structurantes dans divers milieux et auprès de clientèles diversifiées ont vu le jour, et ce, pour chacune des orientations retenues :

1 Des milieux de vie bienveillants et respectueux de chaque personne, des rapports égalitaires et des comportements empreints de civisme :

- Diffusion d'une campagne de sensibilisation sur l'intimidation ;
- Désignation de cinq ambassadrices et ambassadeurs sportifs ;
- Distribution du document Mesures de soutien et d'accompagnement des jeunes trans et non binaires dans le réseau scolaire.

2 Une population sensibilisée et engagée :

- Instauration du Prix Ensemble contre l'intimidation ;
- Élaboration d'une trousse média ;
- Développement du site Web intimidation.gouv.qc.ca visant à informer les citoyennes et les citoyens sur l'intimidation, les moyens de la prévenir et d'agir, sur les ressources disponibles, etc.

3 Des intervenantes et des intervenants formés et outillés :

- Mise en ligne d'une formation de cinq capsules ;
- Réalisation d'un séminaire sur l'intimidation destiné aux divers corps de police du Québec ;
- Élaboration et diffusion d'outils de sensibilisation sur l'intimidation envers les personnes aînées.

4 Des victimes, des témoins et des auteurs mieux soutenus et mieux outillés:

- Programme de soutien financier Ensemble contre l'intimidation;
- Programme de soutien s'adressant aux Premières Nations et aux Inuits sur le développement d'outils de prévention, d'intervention ou de soutien en matière d'intimidation;
- Mise en ligne d'un service d'écoute par l'organisme Sport'Aide.

5 Des interventions appuyées sur des données probantes:

- Documentation sur l'intimidation chez les personnes âgées;
- Réalisation d'un inventaire des pratiques policières en matière d'intimidation;
- Soutien au développement d'un outil permettant de compiler le nombre et la nature des interventions policières associées à l'intimidation en milieu scolaire.

Il ressort du bilan du Plan d'action que 92 % des mesures ont été réalisées en date du 1^{er} mars 2019.

Près de 33 M\$ ont été investis pour financer les mesures du Plan d'action pour la période comprise entre 2015 et 2019.

Le Plan d'action en est à sa dernière année de réalisation après avoir été reconduit en 2018-2019 et 2019-2020.

Des défis inhérents au phénomène de l'intimidation restent à relever, d'où la nécessité d'actualiser les enjeux auxquels peuvent être confrontés les divers milieux et d'identifier les actions pour y faire face.

Objectifs de la consultation

Dans un contexte où le civisme, les comportements respectueux et les relations saines sont à la base du bien vivre ensemble de notre société, le gouvernement du Québec, en collaboration avec ses partenaires, souhaite poursuivre les efforts consentis pour contrer l'intimidation et la cyberintimidation. La participation des partis représentés à l'Assemblée nationale du Québec est aussi sollicitée, afin que tous les élus provinciaux soient concernés par les suites données aux travaux.

Cette consultation vise à permettre aux organismes d'échanger sur les phénomènes de l'intimidation et de la cyberintimidation pour mettre en lumière les enjeux à considérer ainsi que des pistes de solution. Plus précisément, les objectifs consistent à :

- Cibler des initiatives à mettre en œuvre à court et à moyen terme pour mieux prévenir l'intimidation et la cyberintimidation ;
- Proposer des pistes d'amélioration des interventions auprès des victimes, des témoins et des auteurs d'actes d'intimidation et de cyberintimidation ;
- Poursuivre la mobilisation des différents milieux pour créer une société bienveillante et ouverte aux différences.

Dans le cadre de cette consultation, il est souhaité qu'une attention particulière soit portée aux jeunes de 12 à 24 ans ainsi qu'aux clientèles vulnérables susceptibles d'être marginalisées telles que les aînés, les personnes de minorités ethnoculturelles, les personnes de minorités sexuelles et de genre et les personnes handicapées.

Au terme de la journée, les consensus seront considérés dans la détermination des suites du Plan d'action.

ATELIERS

Promouvoir le respect, la bienveillance et la citoyenneté numérique en vue de prévenir l'intimidation et la cyberintimidation

Durée de l'atelier : 55 minutes

Mise en contexte

Au cours des dernières années, les Québécois ont été sensibilisés au phénomène de l'intimidation. La diffusion d'une campagne sociétale, les conférences des ambassadeurs sportifs et le développement de sites Web traitant du phénomène sont parmi les actions qui ont été menées en ce sens.

Cependant, malgré les efforts de sensibilisation, les enjeux sociaux liés à l'intimidation et à la cyberintimidation demeurent, notamment pour certaines clientèles vulnérables. À titre d'exemple, les jeunes homosexuels et bisexuels de 15 à 29 ans sont deux fois plus à risque de subir de la cyberintimidation ou du cyberharcèlement que leurs pairs hétérosexuels¹. Aussi, les enfants autistes sont davantage victimes d'intimidation à l'école : 46,3 % contre 10,6 % pour les enfants non autistes². De plus, des études ont indiqué que les jeunes personnes handicapées courent un plus grand risque d'en être victimes que leurs pairs³.

Les gestes d'intimidation ne sont pas sans conséquence. Des chercheurs universitaires ont révélé que le fait d'avoir été intimidé à l'école augmentait de 40 % le risque d'être victime d'une maladie mentale à l'âge de 25 ans⁴.

La transmission des valeurs qui prônent l'égalité des droits et le respect des différences constitue notamment un moyen de prévention de ces comportements, à l'instar de la citoyenneté numérique qui consiste à utiliser de façon intelligente et responsable les médias numériques. Le rôle des parents à cet effet est d'ailleurs primordial, d'autant plus que le phénomène du sextage est très présent dans la sphère médiatique. Bien que ce phénomène ne soit pas universel, il est de plus en plus observé chez les jeunes⁵ et l'enjeu du partage non consensuel d'images intimes s'avère préoccupant.

Il importe, dans ce contexte, de se doter des meilleures pratiques en matière de prévention de l'intimidation et de la cyberintimidation.

1 Darcy HANGO (2016), *La cyberintimidation et le cyberharcèlement chez les utilisateurs d'Internet âgés de 15 à 29 ans au Canada*, cité dans Statistique Canada.

2 www.autisme.qc.ca/assets/files/05-produits/guide-intimidation.pdf.

3 www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2018-ddrss-billyng-cybrbillyng/index-fr.aspx.

4 www.lancaster.ac.uk/news/school-bullying-increases-chances-of-mental-health-issues-and-unemployment-in-later-life.

5 <https://habilomedias.ca/sites/mediasmarts/files/publication-report/full/partage-de-sextos.pdf>.

Détecter et intervenir pour rendre les milieux sécuritaires et inclusifs

Durée de l'atelier : 55 minutes

Mise en contexte

Les données récentes de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire indiquent que la violence touche près du tiers des élèves du secondaire : 32 % d'entre eux ont été victimes d'au moins un geste d'intimidation à l'école ou sur le chemin de l'école durant l'année scolaire, et 6 %, de cyberintimidation. Les garçons sont, en proportion, plus nombreux à se dire victimes d'intimidation à l'école ou sur le chemin de l'école (36 % chez les garçons, comparativement à 28 % chez les filles), alors que les filles se disent plus victimes de cyberintimidation (9 % chez les filles, comparativement à 3,5 % chez les garçons)⁶.

Les différences, que ce soit sur le plan de l'apparence, du poids, de l'expression de genre, d'un handicap physique, de la couleur de la peau ou de l'orientation sexuelle, seraient les principales causes d'intimidation chez les jeunes. Ce phénomène n'est toutefois pas propre au milieu scolaire. À titre d'exemple, il appert qu'environ 10 % à 15 % des jeunes évoluant dans un contexte sportif seraient victimes d'intimidation dans le cadre des entraînements, des compétitions ou de tout autre événement en lien avec la pratique du sport⁷.

Des cas d'intimidation sont aussi observés chez les adultes et les personnes âgées, démontrant la nécessité d'intervenir auprès de ces clientèles.

Dans ce contexte, pour permettre à tous les citoyens d'évoluer dans des milieux sécuritaires, ouverts et respectueux, il importe de raffiner les outils d'intervention, tant sur le plan du dépistage des comportements d'intimidation que sur les façons d'intervenir auprès des victimes, des témoins et des auteurs de gestes d'intimidation. Rappelons que le témoin joue un rôle crucial, puisque dans 57 % des cas, l'intimidation cesse en moins de 10 secondes lorsqu'un témoin intervient⁸.

Considérant le fait que les technologies de l'information et de la communication sont omniprésentes et que l'utilisation des médias sociaux est largement répandue, une attention particulière doit être accordée aux mesures à prendre pour les utiliser de façon saine et sécuritaire. Une étude récente publiée par l'Institut de la statistique du Québec démontre qu'en 2016, 88,1 % des Québécois de plus de 16 ans utilisaient Internet à des fins personnelles. Ce pourcentage bondit à hauteur de 99,1 % pour les 16-34 ans⁹.

Ces quelques statistiques démontrent l'importance de poursuivre des interventions en fonction des enjeux identifiés.

6 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Étude des principaux facteurs associés au sommeil insuffisant, à la violence à l'école et au risque de décrochage scolaire chez les jeunes*, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017, 2019.

7 www.inspq.qc.ca/intimidation/jeunes/intimidation-en-contexte-sportif.

8 D. Lynn HAWKINS, Debra PEPLER, et Wendy CRAIG. « Naturalistic Observations of Peer Interventions in Bullying », *Social Development*, vol.10, no 4, 2001, p. 512-527.

9 www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/bulletins/sti-bref-201711-2.pdf.

Sous-thèmes et questions

1 **La cyberintimidation, l'intimidation et l'implication gouvernementale**

Quels moyens le gouvernement devrait-il mettre en œuvre pour diminuer les cas de cyberintimidation et d'intimidation ?

2 **Pour une cohérence des interventions**

Comment assurer une cohérence et une complémentarité des interventions dans les divers milieux en vue d'offrir le soutien approprié aux victimes, témoins ou auteurs de gestes d'intimidation et de cyberintimidation ?

3 **Des milieux proactifs**

Dans le but d'offrir des milieux sécuritaires et inclusifs pour tous, comment inciter les acteurs des différents milieux (scolaire, travail, sportif, centres d'hébergement, etc.) à se doter de règles de vie misant sur le respect et l'ouverture à la différence ?

4 **L'utilisation de la technologie au service des interventions**

Quels outils ou quels moyens technologiques devraient être mis en place ou plus largement répandus pour faciliter la dénonciation des actes d'intimidation et de cyberintimidation ?

Notes

THÈME 3

Soutenir les actions et améliorer les connaissances

Durée de l'atelier : 55 minutes

Mise en contexte | Volet A – Soutien

Outre les actions gouvernementales, il appartient aussi aux individus et aux différentes organisations de se mobiliser pour faire face à l'intimidation et à la cyberintimidation. À cet effet, le ministère de la Famille soutient financièrement des projets pouvant contribuer, de diverses manières, à prévenir et à contrer les actes d'intimidation ainsi qu'à améliorer le soutien aux personnes victimes, témoins et auteurs d'actes d'intimidation. À titre d'exemple, depuis 2016, le programme de soutien financier Ensemble contre l'intimidation a permis la réalisation de plus d'une centaine de projets des plus variés et s'adressant à diverses clientèles. Aussi, le premier ministre décerne, depuis 2015, le Prix Ensemble contre l'intimidation à un individu, à une organisation et à un établissement scolaire s'étant démarqué par ses actions visant à contrer l'intimidation.

Toutes ces initiatives encouragent la participation de divers organismes à la construction d'une société bienveillante et ouverte aux différences.

Sous-thèmes et questions

1 Les défis des organisations

Quels sont les principaux défis auxquels font face les différentes organisations lorsqu'il s'agit de prévenir et de lutter contre l'intimidation et la cyberintimidation ?

2 Le soutien des intervenants par la bonification ou le développement d'outils

Quels outils faudrait-il bonifier ou créer en priorité pour soutenir les intervenants qui travaillent auprès des victimes, des témoins ou des auteurs de gestes d'intimidation ?

Notes

Renseignements pratiques

Lieu de la consultation

Hôtel Delta
Salle Jonquière
690, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5A8

Déroulement

La consultation s'effectuera sous forme d'ateliers de travail. Plus précisément, les participants seront assignés à une table et, pour chacun des thèmes abordés, ils seront appelés à échanger avec d'autres partenaires sur un sous-thème particulier.

Une fois la période d'échanges terminée, les grands constats par sous-thèmes seront partagés. Les participants qui le désirent pourront exprimer leurs préoccupations sur un sous-thème en particulier auprès des élus.

Accueil et inscription

Au 1^{er} étage, à proximité du foyer de la salle de bal.

Réseau sans fil

Un accès sans fil à Internet sera disponible pour la journée. Voici les consignes d'accès au réseau :

Réseau : Delta Conference
Code : Famille

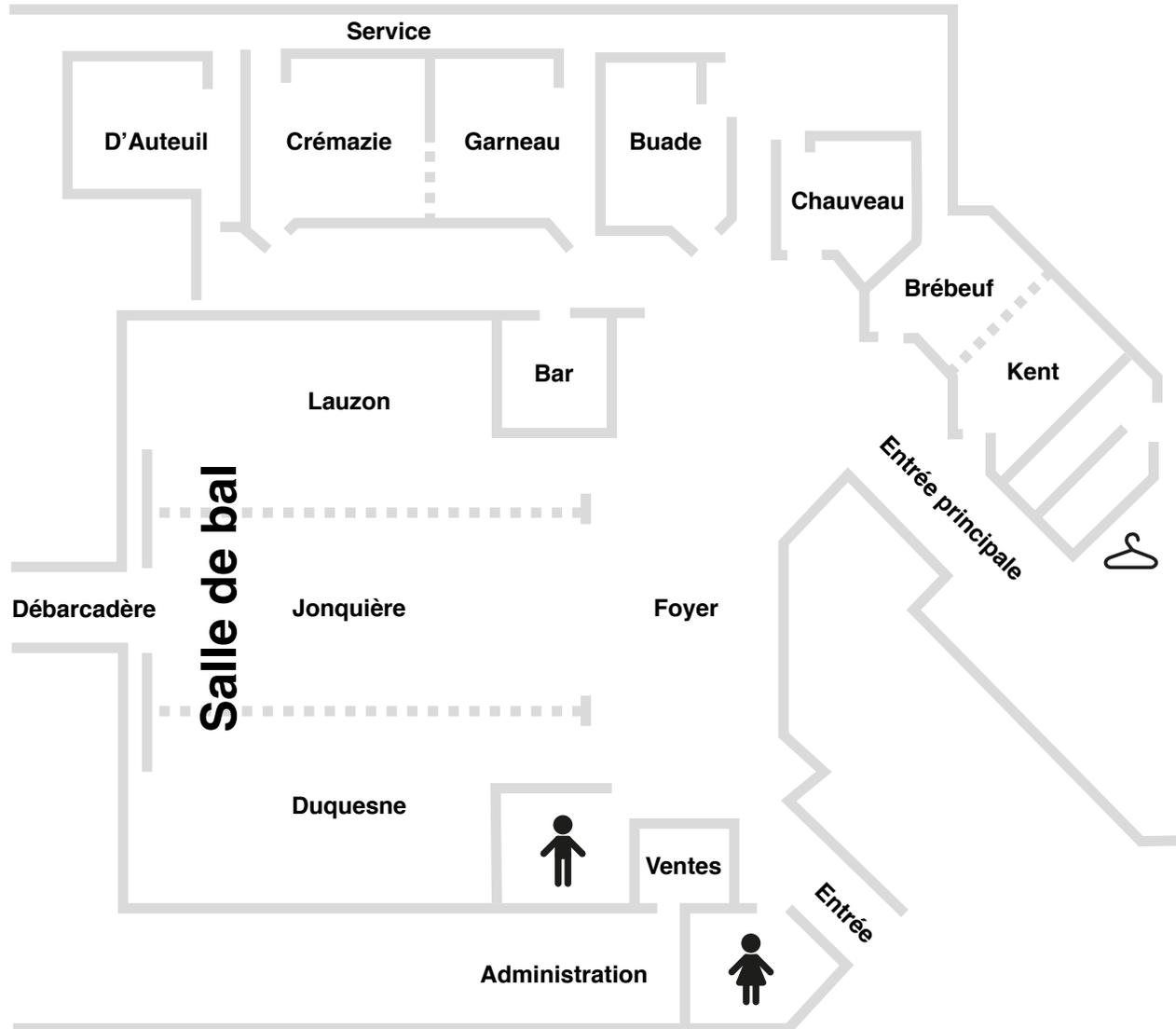
Stationnement

Il est possible d'avoir un tarif préférentiel pour le stationnement du Delta au coût de 14 \$ pour la journée. Les billets pourront être achetés à la réception de l'hôtel pendant la journée en mentionnant qu'il s'agit de la réunion du ministère de la Famille.

Besoins particuliers

Pour nous permettre de bien vous accueillir, nous aimerions que vous nous fassiez part de vos besoins particuliers, notamment sur le plan alimentaire ou en matière d'accessibilité, en remplissant la case prévue à cet effet sur le formulaire d'inscription.

Plan



Lieux d'hébergement à proximité

Delta Québec

690, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5A8

Pour réservation :

marriott.fr

1 888 884-7777

Palace Royal

775, avenue Honoré-Mercier
Québec (Québec) G1R 6A5

Pour réservation :

hotelsjaro.com

1 800 567-5276

Hôtel Le Concorde

1225, cours du Général-De Montcalm
Québec (Québec) G1R 4W6

Pour réservation :

hotelleconcordequebec.com

1 800 463-5256

Liens utiles

[Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018](#)

[Guide pour accompagner les organisations dans leurs actions visant à prévenir et à contrer l'intimidation](#)

[Formation en ligne](#)

Bilan :

mfa.gouv.qc.ca/fr/intimidation/plan-action-concerte/Pages/index.aspx

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer au **418 528-7100, poste 2871** ou par courriel à l'adresse suivante :
intimidation@mfa.gouv.qc.ca.

Famille
Québec 